

## Déposer sa thèse d'exercice de médecine et d'odontologie à la BU Santé

Les thèses d'exercice de médecine et d'odontologie sont déposées à la BU environ un mois avant la soutenance une fois votre thèse d'exercice **validée par le jury**.

Le dépôt électronique s'effectue par clé USB au **bureau d'Accueil** situé au niveau 5 de la BU Santé.

À noter : les dépôts ne sont plus possibles une demi-heure avant la fermeture de la BU Santé.

→ Voir les horaires d'ouverture selon la période de l'année : [horaires](#) de la BU Santé

### 1. Dépôt à la BU Santé

→ Vous remettez à la BU un PDF **complet** incluant la dernière page avec titre, résumé et mots-clés (veillez à supprimer les pages blanches dans cette version à diffuser).

→ Pour obtenir l'attestation de dépôt, vous remplirez et signerez :

- un formulaire de dépôt électronique à conserver pour la scolarité
- deux exemplaires du contrat de diffusion du Pdf, dont un que vous garderez

### 2. Documents à remettre à la scolarité

→ Le formulaire de dépôt électronique et l'attestation sont indispensables pour compléter votre dossier de soutenance.

### 3. Lors de la soutenance

→ Votre jury complète la partie du formulaire sur la diffusion de votre thèse

→ Il précise si des modifications doivent être apportées au Pdf déposé avant la soutenance à la bibliothèque

Vous devrez fournir une nouvelle version du Pdf, **uniquement** si des modifications sont demandées par le jury

→ Ainsi complété, le formulaire sera envoyé par votre scolarité à la BU Santé

## Conseils pratiques et informations importantes :

→ Les articles insérés dans les travaux universitaires ne doivent pas être présentés sous leur forme éditoriale mais en preprint (texte original sans mise en page de l'éditeur).

→ Si une partie de votre thèse est rédigée en anglais, ajoutez le titre, un résumé et des mots-clés dans les deux langues.

→ Le résumé de votre thèse sera mis en ligne quelle que soit la diffusion choisie (confidentialité, embargo, diffusion interne à l'établissement) : soyez vigilant à son contenu.

→ Une demande de report de la mise en ligne est proposée dans le formulaire (**maximum 2 ans d'embargo**).

→ Les demandes de confidentialité sont à faire par le directeur de thèse auprès des scolarités. Ces demandes sont validées par le Doyen de votre discipline.

→ Respectez les droits d'auteur. Vous trouverez des informations sur le Madoc « La BU vous guide » : [Aspects juridiques](#)

→ Pour la rédaction des thèses, vous trouverez sur le Madoc « La BU vous guide » : des conseils pour la [présentation de la thèse](#).

→ Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (**RGPD**), votre thèse **ne doit pas contenir de données personnelles** (signatures, adresses postales ou électroniques, photos de personnes identifiables, tél...).

Personnes référentes à la BU Santé

Annie Brisson – Tél. : 02 53 48 47 16 – Séverine Pascal – Tél. : 02 53 48 47 06

Mél : [bu-sante-these@univ-nantes.fr](mailto:bu-sante-these@univ-nantes.fr)